

INFORMATION POUR LES RESIDENTS **ET LES FAMILLES**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur le Président du Conseil Départemental, par Arrêté en date du 30 Avril 2025, a fixé les Prix de Journée Hébergement et Dépendance 2025 suivants :

G.I.R	<u>Prix de journée Hébergement</u>	<u>Tarifs dépendance</u>	<u>Tarif hospitalisation / réservation</u>
<u>1 et 2</u>	64.86 €	+ 21.41 €	44.86 €
<u>3 et 4</u>	64.86 €	+ 13.59 €	44.86 €
<u>5 et 6</u>	64.86 €	+ 5.76 €	44.86 €

Ils sont applicables au 1^{er} Mai 2025.

Je reste, bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'ILE-BOUCHARD, le 1^{ER} Mai 2025.

La Directrice Déléguée,

M-B. LEBATARD

